



Entente de services – COURS DE GROUPE

1. OBJET

- 1.1 Le Centre de santé Montreal Herald (le **Centre**) offre un centre de conditionnement physique situé au 455, rue St-Antoine ouest, bureau 110 (le **Local**) incluant l'enseignement et les instructions appropriés à l'utilisation de chacun des appareils et services dans le Local mis à la disposition du membre de même qu'à l'élaboration d'un programme personnalisé de conditionnement, le cas échéant.
- 1.2 Le Centre permet, en contrepartie des coûts mentionnés au point 2, l'utilisation de tous les équipements et appareils de conditionnement physique installés dans le Local, lorsque le membre s'inscrit à un abonnement annuel, et/ou de suivre le ou les cours tels qu'indiqués au point 2 de la présente entente.
- 1.3 Le Centre donnera accès au Local au membre, moyennant le coût mentionné au point 2 du présent contrat. Le membre ne pourra accéder au Local sans sa carte d'accès d'employé déjà en sa possession.

2. TYPES D'ABONNEMENT ET COÛTS

- 2.1 Le Centre s'engage à fournir au membre le ou les services (les **Services**) suivants :

Description des Services

	<u>Début</u>	<u>Fin</u>	<u>Coût</u>
<input type="checkbox"/> Cours de groupe : _____	_____	_____	_____
<input type="checkbox"/> Cours de groupe : _____	_____	_____	_____
<input type="checkbox"/> Cours de groupe : _____	_____	_____	_____
<input type="checkbox"/> Autres (vestiaire, casiers) : _____	_____	_____	_____

N.B. Tous les Services sont payables par le membre par chèque.

Employeur du membre :

- CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC CGI
 IVANHOÉ CAMBRIDGE OTÉRA CAPITAL PRESIMA
 CPE AUTRE : _____

Signature du membre : _____

Nom en lettres moulées : _____

Nous vous rappelons que les paiements se font par CHÈQUE UNIQUEMENT
(Apportez un chèque par cours choisi)

Les chèques doivent être faits à l'ordre de :
« **Ivanhoé Cambridge Inc – 455 St-Antoine Ouest** »

3. CONDITIONS

- 3.1 Le membre s'engage à respecter les règlements et le code d'éthique affichés dans le Local et à utiliser les équipements et appareils de conditionnement physique selon les procédures, directives et instructions du Centre et de son personnel.
- 3.2 Le membre reconnaît que toute violation des règlements, directives et instructions établies par le Centre peut entraîner la résiliation du présent contrat.
- 3.3 Le membre reconnaît et accepte que le Centre et son gestionnaire ne sont aucunement responsables de tout vol et de tout accident pouvant survenir dans le Centre ainsi que dans le cadre des activités organisées par ce dernier.
- 3.4 Conformément à la *Loi sur la protection du consommateur*, le membre peut résilier la présente entente :
 - 3.4.1 sans frais et sans pénalité avant que le Centre n'ait commencé à exécuter ses obligations en vertu de la présente, et ce, en remettant au Centre un avis écrit à cet effet; ou
 - 3.4.2 avant le 1/10 du terme moyennant le paiement de 10 % du coût total payable pour les Services requis par le membre en vertu de la présente et en remettant au Centre un avis écrit à cet effet.

Dans ces cas, la présente entente sera résiliée sans autre formalité et le Centre devra restituer au membre, dans les 10 jours suivant la résiliation de l'entente, l'argent qui est dû, le cas échéant. Passé ces délais, aucun remboursement ou échange ne sera effectué par le Centre. Le membre est par ailleurs invité à consulter les articles 197 à 205 de la *Loi sur la protection du consommateur*.

4. CONSENTEMENT DU MEMBRE

- 4.1 Je reconnais que ma participation au programme d'évaluation de la condition physique ou à tout autre programme offert par le Centre, est entièrement volontaire.
- 4.2 Je reconnais que c'est à moi qu'appartient la responsabilité d'évaluer si ma participation à une activité physique comporte des dangers ou des risques pour ma santé ou pour ma sécurité. Afin de faciliter cette évaluation, j'accepte les conditions suivantes :
 - 4.2.1 présenter une autorisation écrite signée par mon médecin attestant ma capacité de participer à une activité physique, sur demande ;
 - 4.2.2 répondre au questionnaire d'aptitude à l'activité physique (QAAP) et au questionnaire sur les habitudes de vie une fois chaque année ;
- 4.3 De plus, je m'engage à informer par écrit le personnel du Centre de tout changement dans mon état de santé, car un tel changement pourrait nécessiter une réévaluation de ma condition physique et/ou une modification de mon programme d'entraînement afin de garantir qu'il continue de répondre à mes besoins.
- 4.4 Je reconnais que tous les exercices de conditionnement physique que je pourrais exécuter, ma participation à toute activité offerte par le Centre ou son gestionnaire et/ou son personnel, l'utilisation que je fais de l'un ou l'autre des appareils, services ou aires d'entraînements, est à mes propres risques. Par conséquent, je libère le Centre, son gestionnaire et son personnel et toute autre personne pour qui ils sont légalement responsables, de toute responsabilité relative à quelque dommage que ce soit résultant de tous les exercices de conditionnement physique que je pourrais exécuter, ma participation à toute activité offerte par le Centre ou son gestionnaire et/ou son personnel, l'utilisation que je fais de l'un ou l'autre des appareils, services ou aires d'entraînements.

SIGNÉ À MONTRÉAL, LE _____

Membre

Représentant du Centre